

Checklist : Rachat de la résidence des parents

1. Identité et état civil (Vendeurs et Acquéreur)

- Pièces d'identité en cours de validité (CNI ou passeport) pour toutes les parties.
- Livret de famille complet.
- Copie intégrale de l'acte de naissance (moins de 3 mois).
- Contrat de mariage, convention de PACS ou jugement de divorce (si applicable).
- Justificatifs de domicile de moins de 3 mois.

2. Documents relatifs au bien immobilier

- Titre de propriété actuel (acte notarié d'achat ou de donation).
- Dossier de Diagnostics Techniques (DDT) complet et à jour (amiante, plomb, DPE, électricité, gaz, termites, ERP).
- Dernier avis de taxe foncière.
- Règlement de copropriété et état descriptif de division (si appartement).
- Procès-verbaux des trois dernières assemblées générales (si copropriété).
- Plan cadastral ou plan de masse du terrain.

3. Documents financiers et bancaires

- Offre de prêt bancaire signée (si financement par crédit).
- Justificatifs d'apport personnel (relevés de compte, attestation de don familial).
- Coordonnées bancaires (RIB) des vendeurs et de l'acquéreur.
- Attestation de fonds disponibles si achat comptant.

4. Spécificités de la transaction familiale

- Projet de donation (si le prix de vente est inférieur à la valeur réelle du marché).
- Attestation de notaire précédent (si le bien a été reçu par succession ou donation).
- Justificatifs de travaux réalisés (factures) pour justifier la valeur du bien.
- Convention d'occupation (si les parents souhaitent rester dans les lieux après la vente, ex: usufruit ou droit d'usage et d'habitation).